

Principe de non discrimination

La discrimination, c'est rejeter une personne différente. Je dois être respecté comme je suis.



1

Droit à une prise en charge ou à un accompagnement adapté

L'établissement me propose un accompagnement adapté à mes envies et à mes besoins.



2

Droit à l'information

Je dois comprendre les informations que l'on me donne. Je dois être informé de mes droits.



3

Principe du libre choix et du consentement éclairé

J'ai le droit de choisir ce que j'ai envie de faire. Je participe à mon projet. Je peux me faire aider par ma famille ou mon représentant légal.



4

Respect de la dignité et de l'intimité

On doit respecter mon intimité. On doit respecter ma vie privée. On doit me parler correctement.



12

CHARTRE DES DROITS ET DES LIBERTÉS

Droit à la pratique religieuse

J'ai le droit de choisir ma religion. Je peux la pratiquer dans le respect. Je dois respecter les autres religions.



11

Droit à l'exercice des droits civiques

L'établissement m'aide à connaître et à comprendre mes droits. Par exemple, j'ai le droit de voter.



10

9

Principe de prévention et de soutien

Je dois me sentir bien et en sécurité.



Je peux être soutenu dans mon projet par ma famille ou mon tuteur.

8

Droit à l'autonomie

J'ai le droit de sortir dans le respect des règles. J'ai le droit d'apprendre.



7

Droit à la protection

Les informations qui me concernent sont confidentielles. Je dois être en sécurité dans mon établissement.



Droit à la renonciation

J'ai le droit d'arrêter ou changer mon accompagnement. Je dois l'écrire.



5

Droit au respect des liens familiaux

L'établissement doit m'aider à rester en contact avec ma famille et mes amis.



6



Unapei Alpes Provence

Accueil et Accompagnement pour le Handicap Mental